

Au secours de l'alimentation québécoise

ADAM ARCHAMBAULT
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

OPINION. Selon une étude réalisée par le Journal de Québec, consommer des produits alimentaires du Québec coûterait environ 25 % plus cher que d'acheter des produits d'ailleurs. Cette statistique n'a rien de surprenant; n'importe qui visitant une épicerie est en mesure de constater cet écart.

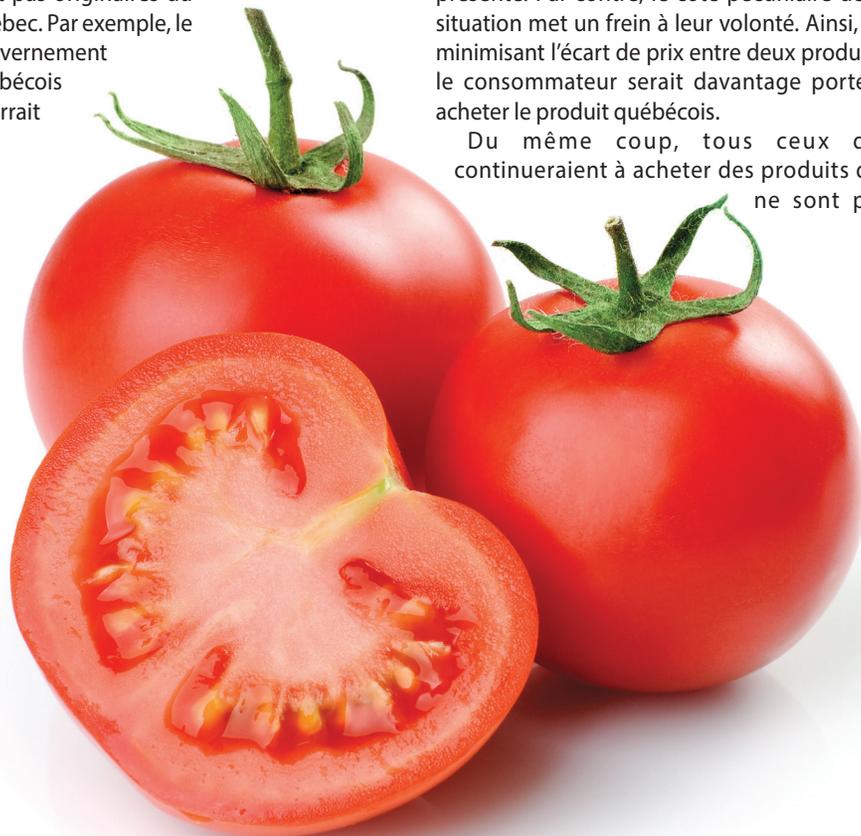
Alors, pourquoi donc payer plus cher un produit québécois si l'on peut avoir son équivalent étranger pour un prix moindre? C'est exactement ce que pense la majorité des Québécois au moment de faire leur épicerie. Or, il y a plusieurs avantages à consommer des produits québécois.

Premièrement, l'achat de produits du Québec permet aux producteurs de la province de prospérer, en plus de favoriser l'économie locale. Deuxièmement, les produits québécois sont en général de meilleure qualité que leurs concurrents. On a qu'à penser aux tomates; une tomate québécoise peut être cueillie et se retrouver dans votre assiette en un laps de temps beaucoup plus court qu'une tomate de la Californie, qui a parcouru des milliers de kilomètres pour se retrouver dans une épicerie québécoise. Il va de soi que le transport excessif altère la qualité desdites tomates.

De surcroît, transporter cette nourriture a un impact indiscutablement néfaste sur l'environnement. Je suis d'avis que nous devons

à tout prix favoriser l'alimentation québécoise et ainsi être maîtres de nos assiettes. Mais comment pourrait-on y parvenir?

Je propose de surtaxer les produits qui ne sont pas originaires du Québec. Par exemple, le gouvernement québécois pourrait



taxer les crevettes provenant des États-Unis pour que leur prix se rapproche le plus possible du prix des crevettes de la Gaspésie. Je pense que la volonté des Québécois à acheter local est présente. Par contre, le côté pécuniaire de la situation met un frein à leur volonté. Ainsi, en minimisant l'écart de prix entre deux produits, le consommateur serait davantage porté à acheter le produit québécois.

Du même coup, tous ceux qui continueraient à acheter des produits qui ne sont pas

québécois engendreraient une source de revenus supplémentaire au Québec, qui pourrait être redistribuée aux producteurs québécois. Dans le cas des crevettes, l'argent recueilli par la taxe sur les crevettes américaines pourrait être réinvesti dans l'entreprise de la Gaspésie, améliorant sa production. Il en découlerait une baisse du coût des crevettes gaspésiennes, ce qui favoriserait encore plus sa consommation.

Cet exemple peut être généralisé pour la majorité des produits québécois. Les impacts d'une telle taxe seraient considérables; pour commencer, le coût global d'une épicerie augmenterait, le temps de permettre aux gens d'opter pour les produits québécois. Le gouvernement pourrait ensuite investir dans les producteurs locaux, ce qui augmenterait la qualité et la quantité de leurs produits. Ainsi, le coût en épicerie des produits québécois diminuerait et ceux-ci seraient consommés par de plus en plus de gens. Leurs produits se vendant davantage, les producteurs amélioreraient encore plus leur production.

Finalement, voyant que le marché pour l'alimentation québécoise augmenterait, d'autres Québécois se lanceraient peut-être eux aussi dans la production alimentaire, augmentant de ce fait la diversité alimentaire québécoise. Il est temps de prendre nos assiettes en main!



CAISSE ÉTUDIANTE
D'IBERVILLE ★

vis tes finances
avec la Caisse étudiante!

*maintenant
ouvert!*

Tu pourras effectuer ces transactions :

OUVERTURE D'UN COMPTE • ÉMISSION D'UNE CARTE DE GUICHET AUTOMATIQUE • DÉPÔT D'ARGENT DANS TON COMPTE • RETRAIT D'ARGENT DE TON COMPTE • CONSULTATION DE TON SOLDE.

*Tes parents seront tes alliés dans la gestion de tes finances, leur accord sera donc nécessaire.
Nous ferons tous équipe!